

CITY CARS

S.A AU CAPITAL SOCIAL DE 13.500.000 DINARS

Siège Social : 51 Rue Ali Darghouth 1001 Tunis

INDICATEURS D'ACTIVITE RELATIFS AU 1^{ER} TRIMESTRE 2014

Désignation	1 ^{er} Trimestre 2014 *	1 ^{er} Trimestre 2013	AU 31/12/2013
Total des Revenus (Hors taxes)	37 981 605	19 652 998	96 956 054
Coût d'achat des marchandises vendues	31 845 457	16 089 769	82 377 769
Charges Financières	1 711	13 786	-890 392
Produits Financiers	440 684	255 276	1 957 766
Trésorerie nette	45 468 584	36 207 542	27 604 716
Délai Moyen de règlement des fournisseurs	116	105	112
Nombre de points de vente	8	8	8
Masse Salariale	442 708	491 719	1 697 877
Effectif fin de période	49	50	49

* : Selon les données comptables disponibles

Les indicateurs publiés ci-dessus sont issus des comptes comptables établis conformément aux principes et normes comptables Tunisiens.

Faits saillants :

- Le chiffre d'affaires de CITY CARS a enregistré courant le premier trimestre 2014 une augmentation substantielle de 93,3% par rapport à la même période en 2013. Cette progression provient de l'importante évolution du nombre de véhicules vendus qui est passé de 725 unités vendues durant le premier trimestre 2013 à 1.322 véhicules vendus courant la même période en 2014. Ceci a permis à la marque KIA (commercialisée par CITY CARS) d'occuper pour la première fois la position de leader sur le marché de distribution de Véhicules Légers et ce au terme du premier trimestre 2014 (selon les données fournies par l'Agence Technique des transports terrestres).
- Au 31/03/2014, la trésorerie nette a atteint 45,469 MD contre 27,605 MD au 31/12/2013 et contre 36,208 au 31/03/2013 enregistrant ainsi une évolution respective de 64,7% et de 25,6%.
- Les produits des placements se sont élevés au 31/03/2014 à 0,441 MD contre 0,255 MD au 31/03/2013 marquant ainsi une importante progression de 72,6%.
- La masse salariale a connu au cours du premier trimestre 2014 une baisse de 10% par rapport à la même période en 2013 justifiée par l'octroi durant le premier trimestre de 2013 d'une prime exceptionnelle d'un salaire à tout le personnel.